



Étranger malade + enfants né en france

Par **waheb**, le **12/05/2011** à **13:03**

Bonjour,

je suis un Algérien rentré en France d'une façon légale "visa C" le mois de mai 2010, atteint de deux pathologie dont je l'ai traite ici en France.

j'ai fait une démarche au niveau de la préfecture pour demander un titre de séjour étranger malade, depuis le moi de septembre 2010, on envoyons un courrier avec le certificat du médecin, comme il m'ont indiquer de le faire a la préfecture après qu'ils ont refusé de recevoir mon dossier sur place, depuis ce temps la, j'attends la réponse mais sans aucun espoir, ma femme Algérienne ma rejoint le moi de Février 2011 et elle a accouché en France, j'ai prévenu la préfecture de l'arrivé de ma femme ainsi de la naissance de mon fils.

j'appel temps en temps la préfecture pour s'informer sur la situation de ma demande, ils me disent que j'ai l'avis favorable du médecin mais qu'ils sont entrain de faire des vérifications sur mon dossier.

Alors que ça fait presque 8 mois depuis que j'ai envoyé cette demande.

je vous demande de bien m'expliquer cette situation et de me conseillé si je dois voir un avocat ou qu'il faut attendre encore.

Merci bien.

Par **mimi493**, le **12/05/2011** à **19:14**

Le fait d'avoir un enfant né en France ne joue pas, sauf si vous-même ou votre femme êtes né avant le 1er janvier 1963

Par **waheb**, le **12/05/2011** à **20:55**

non! on est nés après 1963!

Par **mimi493**, le **12/05/2011** à **22:48**

Donc l'enfant n'est pas Français et ne vous donne aucun droit au séjour.
Votre épouse vit légalement en France ?

Par **waheb**, le **12/05/2011** à **23:11**

Non plus mon épouse, mais elle rentré légalement.
je vous remercie pour vos réponses, j'aimerais bien si vous me répondez sur le fait que ma demande de titre de séjours étranger malade traine tout ce temps là, malgré qu'on me dis que j'ai l'avis favorable du médecin de la préfecture!

Par **mimi493**, le **15/05/2011** à **10:45**

ça les délais réduction des effectifs, augmentation de la charge de travail